

Priorités pour le budget fédéral de 2018

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires
du Comité permanent des finances de la Chambre des communes**

Comptables professionnels agréés du Canada

Août 2017

[Comptables professionnels agréés du Canada \(CPA Canada\)](#) est heureuse de présenter au Comité permanent des finances de la Chambre des communes ses priorités en matière de politique et ses recommandations pour le budget fédéral de 2018. Nous apprécions l'attention soutenue que le comité porte à la croissance économique et la portée qu'auront les mesures destinées à accroître la productivité et la compétitivité du Canada pour l'amélioration de la croissance et de la prospérité.

CPA Canada est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes et les plus respectées au monde. Elle représente plus de 210 000 comptables professionnels agréés (CPA) au Canada et à l'étranger. Ensemble, CPA Canada et les membres de la profession s'emploient à soutenir, à promouvoir et à protéger l'idéal canadien d'une saine gestion axée sur l'inclusion, et sur la croissance et le développement social durables pour favoriser la vigueur et la prospérité économiques.

Le Canada est vaste sur le plan géographique, tout comme l'influence de nos membres qui travaillent dans tous les secteurs de l'économie et occupent en grand nombre des postes de chef de la direction et de chef des finances ainsi que d'autres postes de haut niveau. CPA Canada participe au débat public et aux activités de recherche économique dans le but de contribuer au développement économique et sociétal du Canada¹.

Dans une optique d'amélioration de la productivité, de la compétitivité et de la prospérité du Canada, nous recommandons que le gouvernement fédéral prenne des mesures dans les domaines clés suivants :

1. Gestion budgétaire responsable
2. Réforme fiscale
3. Développement du capital humain
4. Milieu d'affaires innovant
5. Plan national d'adaptation

1. Gestion budgétaire responsable

CPA Canada est consciente du fait que le gouvernement vise une croissance inclusive qui passe par des investissements importants pour les Canadiens, les collectivités et l'économie. Nous encourageons le gouvernement à dresser **un plan financier clair qui prévoit une date limite de retour à l'équilibre budgétaire en appui à sa vision économique.**

Le budget de 2017 prévoit cinq déficits consécutifs entre les exercices 2017-2018 et 2021-2022 ainsi qu'un accroissement de la dette publique de l'ordre de 124 milliards de dollars, mais il n'indique pas quand le pays retrouvera l'équilibre budgétaire. Selon la *Mise à jour des projections économiques et budgétaires à long terme* de Finances Canada, la situation déficitaire du Canada persistera jusque dans les années 2050. Un [sondage](#) mené récemment auprès de comptables professionnels occupant des postes de direction a permis à CPA Canada de constater que 83 % des personnes interrogées se sont dites assez ou très préoccupées par le niveau d'endettement du gouvernement fédéral actuel. De plus, d'après les résultats d'un [sondage](#) pancanadien (en anglais seulement) réalisé en avril 2017, « quatre Canadiens sur cinq jugent important ou assez important que le gouvernement fédéral ait un plan pour éliminer le déficit ».

¹ Voir le récent rapport de recherche de CPA Canada, [Inégalité des revenus au Canada : Le facteur urbain](#). Pour en savoir plus long sur la manière dont la profession comptable canadienne sert au mieux l'intérêt public : cpacanada.ca/interetpublic.

Le Canada fait face à plusieurs défis : le ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre en raison du vieillissement de la population, l'incertitude suscitée par les politiques économiques, budgétaires et commerciales des États-Unis, la faiblesse de la croissance de la productivité et le fort endettement des ménages. Tous ces éléments rendent incertaines les prévisions économiques à long terme. En outre, la Banque du Canada a entrepris récemment de hausser les taux d'intérêt; en juillet, elle a majoré de 0,25 % son taux cible de financement à un jour, l'économie canadienne montrant certains signes de croissance encourageants. La hausse des taux d'intérêt pourrait accentuer la pression sur le déficit du fait de l'augmentation des coûts du service de la dette et pourrait se répercuter sur la capacité du gouvernement de stimuler l'économie en cas de ralentissement économique.

Devant la grande incertitude qui entoure les perspectives économiques, le Canada a besoin d'un plan pour assurer la stabilité budgétaire – **un plan qui témoigne de son leadership et prévoit le rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme**. La fixation d'une date limite pour le retour à cet équilibre orientera la planification budgétaire et économique du gouvernement, insufflera une plus grande confiance aux consommateurs et aux investisseurs, créera des occasions de croissance et améliorera la compétitivité du Canada.

L'Énoncé économique de l'automne 2017 est tout indiqué pour informer les Canadiens de l'état des finances du pays.

2. Réforme fiscale

CPA Canada recommande au gouvernement plusieurs mesures clés pour améliorer et renforcer le système fiscal canadien, notamment d'abaisser le taux applicable à la tranche d'imposition intermédiaire, de supprimer ou de modifier certaines dépenses fiscales inefficaces et d'affecter près de un milliard de dollars au titre des deux derniers budgets à la lutte contre la fraude fiscale et à l'amélioration de l'observation des règles fiscales afin que tous paient leur juste part. Nous saluons également la volonté du gouvernement de collaborer avec les provinces et les territoires pour élaborer une stratégie nationale qui améliorera l'accessibilité des renseignements sur la propriété effective dans le but de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et d'autres pratiques illégales.

Le système fiscal du Canada constitue un outil essentiel pour améliorer notre position concurrentielle, pour attirer et garder les meilleurs cerveaux et pour favoriser une croissance économique inclusive. À notre avis, certaines des politiques en place compromettent ces objectifs importants. Le taux d'imposition combiné des particuliers dépasse les 50 % dans cinq provinces; les fardeaux respectifs des différents impôts et règlements provinciaux et fédéraux s'additionnent; et la législation fiscale excessivement complexe a de nombreuses conséquences non voulues. Tous ces éléments ont des effets néfastes sur ce qu'il en coûte de faire des affaires au Canada. Lors de discussions avec les membres, des comptables professionnels de premier plan ont fait remarquer que de plus en plus de gens d'affaires et d'entrepreneurs se montrent réticents à faire de nouveaux investissements, quittent le marché canadien ou vendent leur entreprise à des investisseurs étrangers².

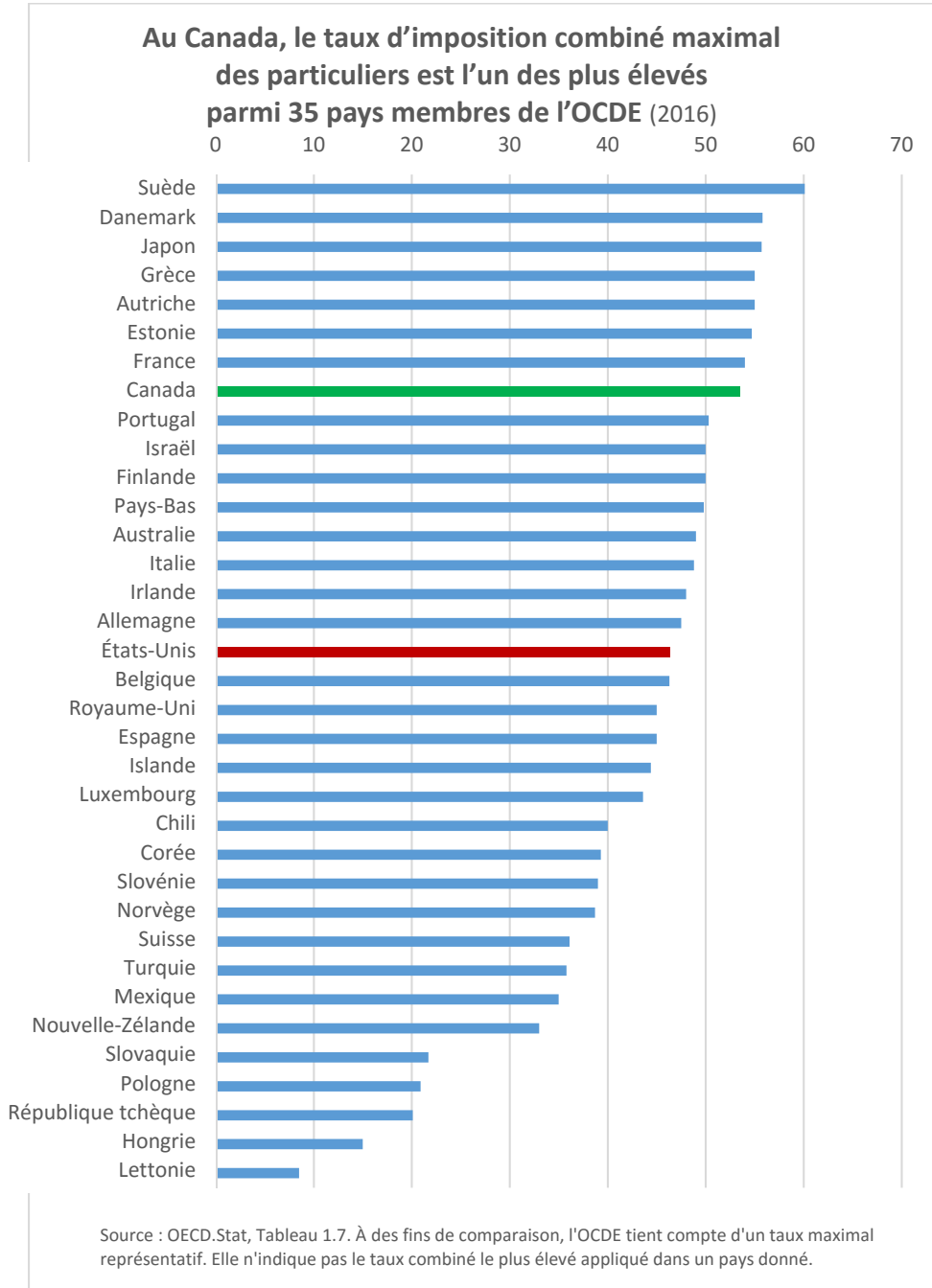
Outre les pressions concurrentielles qui s'exercent ici même au Canada, le projet de l'administration américaine d'abaisser les taux d'imposition des revenus des particuliers et des sociétés, et de simplifier le système fiscal menace sérieusement l'avantage fiscal que possède actuellement le Canada. Certes, nous ignorons quand se concrétisera la réforme fiscale aux États-Unis, mais le nationalisme économique qui anime notre voisin du Sud de même que nos propres politiques fiscales intérieures, qui peuvent par

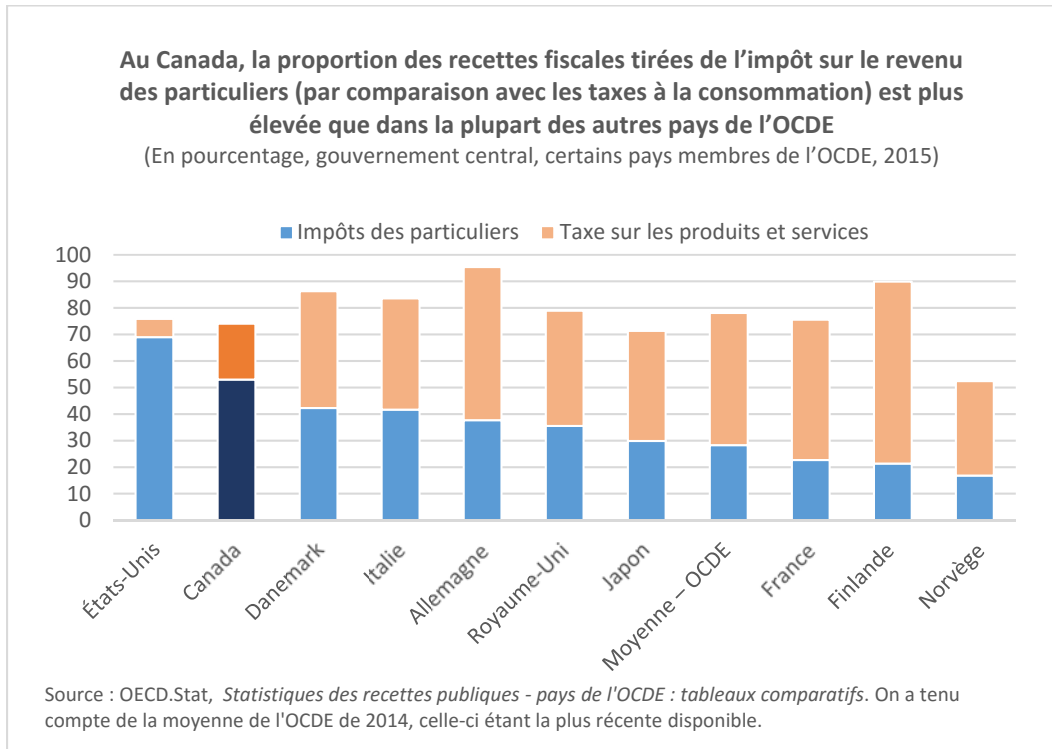
² Conseil consultatif de CPA Canada sur la fiscalité, juin 2017.

inadvertance nuire à notre compétitivité, devraient nous indiquer que le moment est venu de **revoir en profondeur le système fiscal du Canada**.

Le Canada a besoin d'un système fiscal efficient, simple, équitable et concurrentiel à l'échelle mondiale, qui offre un cadre où les entreprises peuvent croître et les Canadiens peuvent prospérer. Le gouvernement devrait prendre les mesures ci-après :

- A. Abaisser les taux d'imposition des particuliers et élargir l'assiette fiscale** pour attirer et garder les meilleurs talents, et favoriser le développement de la prochaine génération de leaders canadiens.
- B. Continuer d'éliminer les avantages fiscaux inefficients ou mal ciblés** dans le but d'accroître l'équité fiscale pour les Canadiens, et de réduire la complexité et l'inefficience du système fiscal.
- C. Maintenir de faibles taux d'imposition des sociétés** pour conserver un avantage concurrentiel, attirer de nouveaux investissements et offrir aux entreprises un cadre où elles peuvent prospérer et créer des emplois.
- D. Envisager de modifier la composition des recettes fiscales (impôts sur le revenu et taxes à la consommation)** afin de la rapprocher des moyennes des pays de l'OCDE et d'améliorer la compétitivité fiscale du Canada.





CPA Canada reconnaît que la mise en œuvre des réformes structurelles qui doivent être apportées au système fiscal pour améliorer la compétitivité du Canada est une tâche complexe qui exige une forte volonté politique, mais la mise en place de modifications ponctuelles et graduelles ne constitue pas une solution durable. Celles-ci peuvent en effet rendre le système encore plus complexe et donner lieu à des inefficiences et à des conséquences non voulues. **Nous encourageons le Comité permanent des finances de la Chambre des communes à entreprendre l'[Examen détaillé du système fiscal du Canada qu'il a prévu de réaliser](#)**. Cet examen devrait tenir compte des points de vue d'un large éventail de contribuables dans le but de faciliter la détermination des mesures clés à prendre pour doter le Canada d'un système fiscal de classe mondiale qui accroîtra sa compétitivité par rapport aux autres pays et appuiera la stratégie de croissance économique inclusive du gouvernement.

3. Développement du capital humain

La productivité et la compétitivité du Canada dépendent de la créativité, de l'esprit d'initiative et du dynamisme de sa population. Le Canada n'a jamais eu autant besoin de travailleurs instruits et hautement spécialisés et d'entrepreneurs innovateurs et ambitieux. CPA Canada encourage le gouvernement à continuer de mettre l'accent sur les compétences et les talents. Nous devons préparer nos jeunes convenablement afin qu'ils possèdent les compétences leur permettant d'être résilients lorsque les choses changent rapidement, veiller à ce que davantage de possibilités s'offrent aux groupes sous-représentés sur le marché du travail, et attirer et garder au pays de nouveaux Canadiens prometteurs.

Notre système de sélection des immigrants est conçu de manière à attirer les personnes qui possèdent les compétences recherchées par les employeurs canadiens, mais des données de Statistique Canada montrent que les nouveaux arrivants ne s'intègrent pas aussi bien au marché du travail que par le passé. Selon un [rapport](#) préparé pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « la langue constitue

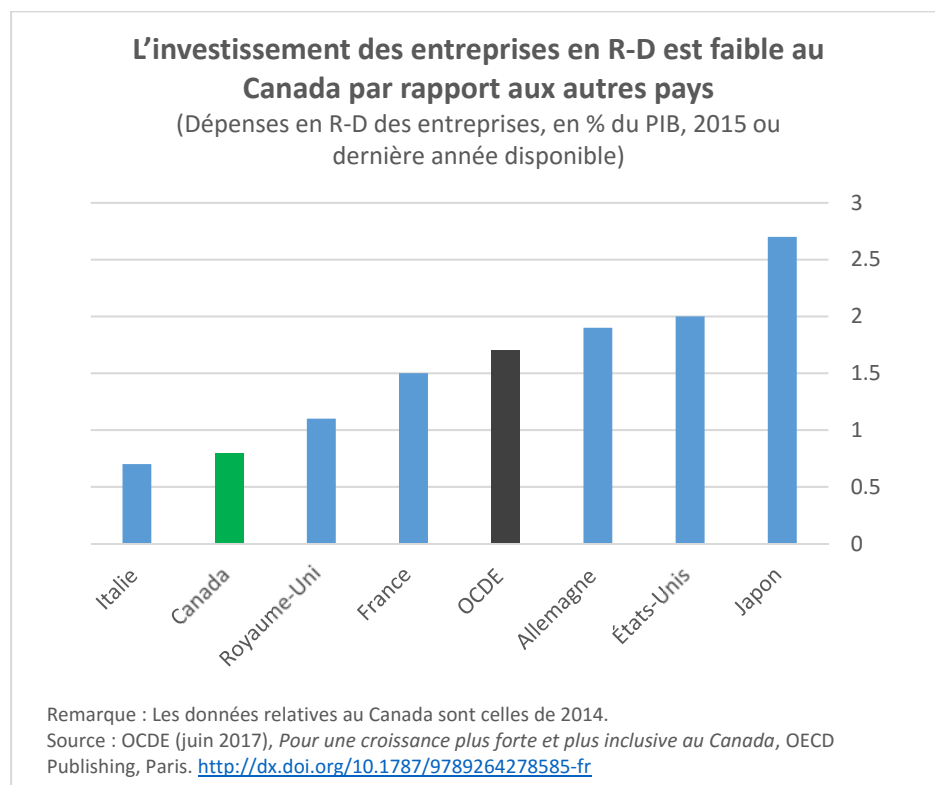
l'obstacle le plus grave auquel se heurtent les nouveaux arrivants lorsqu'ils veulent accroître leur scolarité ou leur niveau de formation, et l'un des obstacles les plus grands lorsqu'il s'agit pour eux de trouver un emploi ». L'expérience de CPA Canada confirme cet état de fait. En outre, même lorsque le niveau de compétence linguistique est adéquat, le manque d'aptitudes pour la communication et de connaissances sur la culture du marché du travail canadien peut poser d'autres défis.

Il faut de nouveaux investissements dans les programmes d'évaluation des compétences linguistiques propres à l'emploi et de formation axée sur l'acquisition de ces compétences, ainsi que dans les mesures de soutien favorisant la compréhension de la culture organisationnelle canadienne.

Les propositions visant ce type de formation sont admissibles à des subventions à l'établissement, mais le besoin est si criant qu'une enveloppe budgétaire particulière devrait être envisagée à cette fin. Le cours interactif en ligne de CPA Canada sur la culture comptable est destiné aux nouveaux arrivants ou à ceux qui cherchent du travail au Canada. Ce cours a été élaboré avec l'aide financière du gouvernement fédéral et il constitue un bon exemple d'outil répondant à ce besoin.

4. Milieu d'affaires innovant

Pour que le Canada améliore sa productivité et sa compétitivité, les entreprises canadiennes doivent faire de même. Le *Plan pour l'innovation et les compétences du Canada* contribue grandement à la création d'un environnement favorable pour l'innovation en entreprise; toutefois, comme le souligne le [Conseil des académies canadiennes](#), « les faibles dépenses des entreprises canadiennes en recherche et développement (R-D) sont un symptôme plutôt qu'une cause du manque d'innovation dans les entreprises ».



Dans le budget de 2017, le gouvernement a présenté des programmes d'innovation axés sur la demande, et nous sommes favorables à ce que l'accent soit mis ainsi sur des solutions axées sur la demande. Plus précisément, **CPA Canada recommande l'adoption de mesures fiscales favorables à l'innovation** afin de stimuler la R-D au Canada et d'encourager les entreprises canadiennes à déposer et à commercialiser des brevets et à les conserver au Canada. Ces mesures favorables à l'innovation (ou « mesures favorables aux brevets ») prévoient un taux d'imposition préférentiel sur les revenus découlant de la propriété intellectuelle. Beaucoup de pays homologues ou concurrents du Canada ont déjà mis en place des régimes préférentiels en matière de propriété intellectuelle, de sorte qu'il s'agit aussi d'être en mesure de soutenir la concurrence.

S'ils sont bien conçus, les cadres de réglementation peuvent réellement stimuler l'innovation, mais, en fait, ils font souvent le contraire. Les processus réglementaires qui exigent beaucoup de temps, qui en recourent d'autres ou qui n'offrent pas de certitude, freinent l'innovation, ralentissent la productivité et nuisent à la compétitivité.

Les processus réglementaires devraient être simplifiés au maximum afin que les entreprises puissent s'y conformer plus facilement. Cela est spécialement important pour les nouvelles entreprises et les petites entreprises qui manquent de ressources à l'interne. Il faut tendre vers l'harmonisation des régimes réglementaires entre les provinces et les territoires. Plus particulièrement, nous encourageons le Canada à poursuivre le travail du Conseil de coopération en matière de réglementation avec les États-Unis, et à inciter tous les pouvoirs publics canadiens à avoir pleinement recours au chapitre « Notification, conciliation et coopération en matière de réglementation » du nouvel Accord de libre-échange canadien. Des efforts d'harmonisation réglementaire doivent être faits à l'échelon fédéral également, car les réglementations des différents ministères vont parfois en sens inverse. **L'efficacité réglementaire devrait être une priorité pour le gouvernement, et celui-ci doit fournir une orientation claire au Secteur des affaires réglementaires du Conseil du Trésor** pour assurer une harmonisation parfaite des réglementations entre les ministères et entre les provinces et territoires.

Dans le contexte actuel de changements rapides et de technologies perturbatrices, la réglementation doit être plus souple et plus réactive lorsque cela est nécessaire. Les secteurs émergents en croissance rapide, y compris la technologie financière, n'ont pas le temps d'attendre que la réglementation évolue et s'adapte. Enfin, pour être efficaces, les processus réglementaires doivent offrir plus de certitude pour que les entreprises puissent prendre leurs décisions d'investissement.

5. Plan national d'adaptation

En plus des défis économiques, les effets des changements climatiques mettront à l'épreuve la compétitivité du Canada. Nous devons à la fois atténuer les répercussions des changements climatiques et nous y adapter. Nous félicitons le gouvernement pour ce qu'il a fait en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, et pour les mesures d'adaptation aux changements climatiques que contient le budget de 2017.

Toutefois, **il manque encore un élément : un plan national d'adaptation**. Un tel plan permettrait de coordonner les activités d'adaptation aux changements climatiques de tous les intervenants engagés dans ce domaine, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, de sorte que l'adaptation soit prise en compte dans l'élaboration des politiques gouvernementales. Il favoriserait également la responsabilité financière en faisant en sorte que toutes les décisions du gouvernement en matière de

dépenses, notamment les investissements dans la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada, tiennent compte de la nécessité d'adopter des mesures d'adaptation.

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a mené à l'adoption d'un processus permettant aux pays d'élaborer un plan national d'adaptation et a démontré la valeur d'un tel plan pour la coordination des mesures d'adaptation. Une leçon importante peut être tirée de l'expérience des pays qui ont mis en place un plan national d'adaptation : il faut favoriser une approche collaborative faisant intervenir à la fois les secteurs public et privé. Pour y parvenir, les entreprises doivent faire partie du processus, du début à la fin.

CPA Canada est heureuse d'avoir eu cette occasion de présenter le point de vue et les recommandations de la profession comptable sur l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du Canada.